

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 399

non-membres: 25 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Décembre 1999

*A partir de janvier 2000 le prix de l'abonnement à Défense du français sera porté à 30 francs. Le tarif actuel a été maintenu le plus longtemps possible, mais le passage de dix à douze numéros et l'augmentation des frais de port nécessitent une indispensable réadaptation. En espérant que nos fidèles abonnés n'hésiteront pas à fournir le petit effort supplémentaire que nous leur demandons, nous leur présentons nos vœux les meilleurs pour l'an 2000.*

## Chacun de son (de leur) côté

Faut-il dire: chacun de *son* côté ou chacun de *leur* côté? Tel est la question qui a agité des générations d'écrivains et de grammairiens. La subtilité autrefois enseignée entre l'acception distributive attachée au singulier, et collective au pluriel, n'est plus respectée. La liberté de choix est désormais affaire personnelle, hormis le cas où le singulier s'impose, soit parce que *chacun* s'accorde à un participe présent: «Ils descendirent le torrent, chacun menant *sa* barque», soit parce qu'il ne se rapporte pas à un nom pluriel exprimé: «Donnez à chacun *sa* part.» Car là où il y a unité dans l'idée, il doit y avoir unité dans les mots. Pour le reste... chacun *son* goût!

(Défense du français, n° 399, décembre 1999)

## «Déclaration d'impôts»

On paie ses impôts; on déclare ses revenus. La feuille de taxation que chaque contribuable reçoit s'intitule très justement «*déclaration des revenus*». Cela n'empêche pas la plupart des gens de parler abusivement de «*déclaration d'impôts*». Cette erreur est très souvent répercutée par les professionnels de la communication, dont le rôle serait plutôt de veiller à la précision des termes. Ce n'est pas le contribuable qui déclare ses impôts au fisc, c'est ce dernier qui lui en fait connaître le montant. Il est heureux, pour bon nombre de contribuables, que les atteintes au bon langage soient moins sévèrement réprimées que la fraude fiscale.

(Défense du français, n° 399, décembre 1999)

## Elucubrations

«*Mais on les y attend, si leurs lucubrations le méritent.*» Dans cet extrait de la *Satire Ménippée* (1594), le mot *élucubrations*, réfection tardive (1750) de *lucubration*, est encore pris dans son sens premier: travail effectué avec soin, à longueur de veilles. Ce terme provient du verbe latin préfixé *ex-lucubrare*: travailler à la lueur de la lampe. La valeur étymologique du mot étant aujourd'hui perdue, *élucubration* (surtout employé au pluriel) désigne péjorativement ou ironiquement une œuvre de l'esprit laborieusement édifiée, absurde et sans intérêt. Synonymes: calembredaine, divagation.

(Défense du français, n° 399, décembre 1999)

## Fonction(s)

En règle générale, *fonction* se met au singulier quand il s'agit d'objets: on a pu remettre cet appareil en fonction (en état de fonctionner, en fonctionnement). Le pluriel s'utilise plutôt lorsqu'il s'agit de personnes: fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions. Dans l'expression *entrer en fonction(s)*, on peut considérer que le singulier donne un simple équivalent de *profession*, alors que le pluriel insiste plutôt sur les *charges honorifiques*. On écrit au singulier: remplir une délicate fonction, la fonction publique, faire fonction de responsable; au pluriel, on parle des fonctions d'un instrument, des fonctions de la communication, des fonctions de l'intelligence.

(Défense du français, n° 399, décembre 1999)

## Galice, Galicie

Si, d'un point de vue homonymique, ces mots sont proches, les régions qu'ils désignent sont en revanche fort éloignées l'une de l'autre.

La *Galice* est une communauté autonome d'Espagne dont la capitale est Saint-Jacques-de-Compostelle.

La *Galicie* est située au nord des Carpates. C'est une ancienne province de l'Empire austro-hongrois, peuplée de Polonais, de Ruthènes et d'Ukrainiens. La *Galicie orientale* (v. princ. Lvov) est aujourd'hui ukrainienne tandis que la *Galicie occidentale* (v. princ. Cracovie) appartient à la Pologne.

Les habitants de Galice comme ceux de Galicie sont des *Galiciens*, ce qui ne laisse pas d'accentuer les risques de confusion entre les deux régions.

(Défense du français, n° 399, décembre 1999)

## Haïr

Le verbe *haïr* s'emploie transitivement (haïr quelqu'un, haïr le mensonge), pronominalement (les deux rivaux se haïssaient) ou absolument (il ne sait pas haïr).

*Haïr* peut être accompagné de *que*: «*Il ne haït pas qu'on l'admire*» (A. Suarès), de *de*: «*Je ne haïrais pas d'être quaker*» (Voltaire), de *à*: «*Je sais que c'est un scandale pour les gens superstitieux, et je ne hais point à les scandaliser*» (A. Hérnant).

*Haïr* est le seul verbe à porter le tréma sur l'*i* à l'infinitif, avec *s'amuïr* et *ouïr*. Il s'écrit sans tréma aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif et à l'impératif singulier: *je hais, tu hais, il haït; hais.*

(Défense du français, n° 399, décembre 1999)